



Quoi de neuf à Saint-Lambert-des-bois octobre 2021



La rentrée est déjà passée, l'automne s'installe doucement. Nous avons repris nos activités individuelles et nous nous retrouvons pour nos moments forts de Saint-Lambert. Que cela fait du bien !

La fête de Saint-Lambert a été une vraie réussite. Organisée de main de maître par toute l'équipe menée par Fabrice Vacheron, nous avons passé une belle après-midi et un repas animé par un beau feu d'artifice et une chaude ambiance.

Je vous invite à la cérémonie du 11 novembre prochain, un moment de commémoration qui est toujours de grande importance !

Enfin, réservez votre dimanche 9 janvier ! La cérémonie des vœux aura lieu au Centre Port-Royal avec un spectacle !

Olivier Bedouelle
maire
maire@saintlambertdesbois.fr

ÉCOLE

Comme vous le savez, les travaux de l'école ont commencé fin août. Nous espérons toujours une fin de travaux en mars prochain. La démolition des murs, toiture, plancher est maintenant finie. La reconstruction va démarrer et nous pourrons imaginer avec précision ce beau projet.

68 élèves ont fait leur rentrée, la maternelle a été agrandie et nous avons embauché Clist PYRAM pour répondre à notre demande d'encadrement.

CCAS

La sortie au parc Astérix a été un vrai succès. Près de 50 personnes avec les accompagnateurs ont fait le trajet pour une journée de divertissement... sous la pluie.

Retenez les dates suivantes !

Le 21 novembre à 17:30 au Prieuré, nous organiserons une réunion de bienvenue pour les nouveaux arrivants à Saint-Lambert ; **le 9 décembre**, nous nous retrouverons pour le déjeuner des anciens et **le 12 décembre à 17:00**, au prieuré, nous organiserons le Noël des enfants.

Nous vous enverrons les invitations très prochainement.

Les commissions :

il nous est parfois reproché de ne pas assez inclure les uns et les autres à nos travaux et réflexions. Nous avons tenu en un an, une réunion publique, 10 réunions dont 5 publiques sur l'assainissement dans le village, 2 commissions travaux, 4 rendez-vous ont été honorés pour expliquer les travaux dans la commune, 5 réunions du CCAS, 1 réunion publique générale et une réunion publique fibre. Nous allons bien sûr poursuivre dans cette voie. **La prochaine réunion publique se tiendra début décembre.**

Le PLU :

Nous avons voté la modification du PLU et nous allons donc rouvrir ce dossier. Une enquête publique sera organisée en 2022 et un groupe de 5 personnes travaille déjà sur ce projet. Toutes les suggestions sont, à ce stade, bienvenues.

Combien cela coûte ?

Notre souci premier est de faire attention aux dépenses de la commune pour utiliser au mieux chaque euro de nos ressources. Voici, en toute transparence, les coûts de nos actions passées et futures :

- Le nouveau logo du village : 800€
- L'assainissement des Provinciales : 40.000€ + 5.000€ de travaux supplémentaires financés à 70% par le département. Une somme de 13.500€ a donc été engagée par la commune ; l'étude de faisabilité obligatoire a été réalisée pour un montant de 2.000€.
- L'école va coûter 800.000€ HT financés à hauteur de 75%, soit un engagement pour la commune de 200.000€. La mission de l'architecte se monte à 39.000€ et la mission OPC (ordonnancement, pilotage, coordination) à 9.500€.
- La couverture de l'église a été révisée et démoussée pour un montant

de 16.000€. La DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) a subventionné 30% de cette somme. 11.200€ sont à la charge de la commune.

- Le sinistre subi dans le hangar de l'atelier municipal a été intégralement remboursé par l'assurance, y compris la perte financière du véhicule. Le nouveau véhicule coûte 500€ par mois au lieu de 900€
- La réfection de la chaussée à Vaumurier a coûté 4.200€ financés à 70% par le département. La somme de 1.260€ a été engagée.
- La sortie au parc Astérix a coûté 2.300€
- La modification du PLU va coûter 8.000€ avec une aide de 1.200€ de l'État.
- La réfection de l'assainissement du manoir va coûter 49.000€, subventionnés à hauteur de 70% par le département. Le coût pour la commune est de 15.000€.
- Remise aux normes de l'électricité des bâtiments : 10.000€ à la charge de la commune.

Au total sans l'école, nous avons fait cette année pour 137.500€ de travaux, financés à hauteur de 73.440€.

Avec l'école, les aides, du département, de la région et de l'état sont de 673.00€.

Depuis le 1er janvier 2021, nous avons informatisé toutes les commandes, ce qui nous permet à ce jour d'indiquer que nous avons passé 130.000€ de commandes (avec celles indiquées au dessus) au cours des 10 premiers mois de l'année, toutes dépenses confondues.

Les petits "quoi-de-neuf" qui nous font du bien



Ping-pong

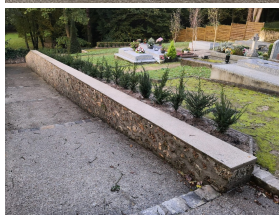
La table de ping-pong a été rénovée pour permettre de belles parties. Des raquettes vont être achetées pour permettre aux enfants de jouer.



La fibre au village

Une réunion publique s'est tenue le 12 octobre dernier avec Yvelines Fibre.

La fibre s'est fait attendre mais depuis le 18 octobre vous pouvez passer contrat avec un opérateur pour bénéficier de l'internet haut-débit. Vous pouvez vérifier votre éligibilité [sur le site yvelinesfibre.fr](http://sur.le.site.yvelinesfibre.fr). Théoriquement, l'ensemble des maisons du centre du village et de Vaumurier sont raccordables. Après raccordement, Yvelines Fibre nous promet un débit de 400 à 1 Go, quelle que soit la situation de chaque maison.



Cimetière

Nous avons planté, dans le nouveau cimetière, des taxus baccata (ifs) pour former une haie et 4 bouleaux dans les réserves centrales.



Halte aux nuisances sonores !

Avec les autres communes de la CCHVC, nous sommes mobilisés contre les nuisances sonores. 3 radars vont être installés au village pour des tests. Claudé Hélie s'occupe de ce dossier compliqué, à la Brosse mais aussi au village et à Vaumurier pour lutter contre ce fléau.

La Mairie

Rappel : une permanence est assurée les samedis matin de 10h30 à 12h00 par le maire et ses adjoints.

La mairie est ouverte :

lundi mardi jeudi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00.

le mercredi de 17h00 à 19h00.

Illiwap : une petite [application](#) pour votre smartphone, qui vous permet d'être informé rapidement sur ce qui se passe à Saint-Lambert

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie St Lambert.

[Se désinscrire](#)



© 2021 Mairie St Lambert